

Compte-rendu réunion du Conseil Municipal du 18 Juillet 2011 à Jarcieu

Lecture du compte-rendu du précédent Conseil Municipal.

Personnel Communal

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la délibération du 16 Mai 2011 créant un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe à 24,76 Heures Hebdomadaires.

Suite à cette création, Madame PIROIR Marie-Thérèse ayant été nommée à ce poste, il est nécessaire de supprimer le poste d'Adjoint Technique Territorial de 1ère classe à 24,76 Heures Hebdomadaires qu'elle occupait jusqu'au 1er Juillet 2011.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide la suppression du poste d'Adjoint Technique Territorial de 1ère classe à 24,76 Heures Hebdomadaires au 1er Juillet 2011.

Une délibération est prise en ce sens. Délibération N° 23/2011

Succession Mme BONNEVILLE Camille

M. le Maire nous donne lecture du projet de succession de Mme BONNEVILLE Camille.

Le conseil Municipal décide de créer un espace souvenir à son nom.

Cantine Scolaire

M. RONCALLI Laurent de la société Avenance a rencontré la commission Cantine en présence de M. le Maire et du personnel de cantine afin d'élaborer ensemble le mode de fonctionnement, implantation pour la rentrée prochaine.

Les commandes se feront comme suit :

Le vendredi commande prévisionnelle pour la semaine suivante et confirmation le jour même avant 9h00.

A partir de 35 enfants inscrits, il y a possibilité d'avoir les plats dans deux bacs afin de pouvoir organiser deux services.

Il suffit de le préciser lors de la confirmation du matin.

Pour les repas sans porc, il faut le préciser lors de la commande prévisionnelle du vendredi et en cas de mise en place d'un PAI, il faut prévenir la société Avenance.

Jeudi 08 Septembre à 11h00 une réunion formation à la cantine pour le personnel sera organisée.

Cyber Centre

M. le Maire nous informe des courriers reçu concernant les demandes de subventions du cyber centre faites auprès du Conseil Général et Régional.

Le Conseil Général participera à hauteur de 50 % soit 5 261 €, le Conseil Régional 20 % soit 2 104 € et le Ministère de l'Intérieur : 10 %, sachant que le plafond maximum des demandes ne doivent pas dépasser 80 %

Commission Travaux

M. Blondeau Jean-Jacques évoque l'avancement des travaux. Le budget prévu pour les travaux devrait être respecté.

Le local technique est en phase de finition.

Ecole :

Le WC turque a été remplacé par un WC traditionnel dans la cour des primaires.

La toiture du local rangement dans la cour des maternelles a été changée et des travaux de peinture ont été faits.

Les luminaires du préfabriqué en maternelle ont été changés.

Terrain foot primaire : Un devis va être demandé pour du gazon en rouleau afin de refaire le terrain de foot. La commission travaux se charge de reprendre les mesures du terrain.

Salle Polyvalente :

Les stores de la cantine sont posés, le branchement devrait être effectué prochainement.

Stade :

Les portes des locaux du stade vont être repeintes

Le club de foot doit prochainement mettre en place du gazon en rouleau et demande à ce qu'il n'y ai pas de piétinement pendant quelques jours de façon à ce que ce gazon prenne forme.

Les voiries vont être débroussaillées dans les jours qui viennent et il sera demandé de faire également nettoyé les abords du stade.

Questions Diverses

Epicerie

M. le Maire a rencontré l'Habitat Pays Romanais en présence de M. Dubart et la Communauté de commune du territoire de Beaurepaire.

L'habitat Pays Romanais a confirmé qu'elle avait fait appel à second architecte qui travaille à un projet pouvant faire une économie de 150 000 € à 200 000 €. Une proposition qui serait plus en accord avec le budget prévu de M. Dubart et l'habitat Romanais.

Une nouvelle réunion sera programmée en septembre pour avancer sur ce projet.

Commission Voirie

M. Duclos Laurent a réuni la Commission Voirie avec comme ordre du jour les priorités en respectant le budget prévu.

Une demande de subvention va être émise pour aménagement de sécurité de deux plateaux, Route des pépinières (niveau de l'Éts bourne / madone) et un supplémentaire sur la RD 519.

Quatre puits perdus vont être créés (3 sur la RD 46 et 1 aux Valuzes), la réalisation d'emplois et un balayage et aspiration des rues.

La réalisation de bicouche est également envisagée dans plusieurs rues du village.

Vogue

La préparation de la vogue approche. Avec la mise en place de la redevance incitative, il y a lieu de réfléchir sur l'évacuation des déchets des forains. Plusieurs solutions sont évoquées. Dossier à suivre.

Journal Communal

Le prochain journal sera distribué dans les boîtes aux lettres fin juillet.

Classes en 1

Les membres du Conseil Municipal sont invités à venir participer à la mise en place et au service lors de l'apéritif offert par la Commune à l'issue du défilé. Le rendez-vous est fixé à 16 h 30 le samedi 3 septembre.

Le prochain conseil municipal est fixé au
Lundi 05 Septembre 2011 à 20 heures